

**RAPPORT DE SUIVI DU PROJET D'EXTENSION DE RÉSEAU
JUSQU'À LA MUNICIPALITÉ DE LA CORNE**

1 Le projet d'extension de réseau à La Corne a été approuvé le 3 mai 2012, par la décision
2 D-2012-056 de la Régie de l'énergie (la « Régie »). Dans celle-ci, la Régie demandait à Société
3 en commandite Gaz Métro (« Gaz Métro ») de soumettre annuellement, lors du dépôt de son
4 rapport annuel, les données nécessaires au suivi du projet.

Suivi de l'avancement du projet

5 La préparation du projet a été complétée au cours de l'année 2013. Ainsi, toutes les demandes
6 de permis ont été lancées et les autorisations ont été reçues. Les plans pour la construction ont
7 également été préparés. L'appel d'offres pour la réalisation des travaux a été remis aux
8 entrepreneurs en février 2013.

9 Dans le Rapport annuel au 30 septembre 2012 (R-3931-2012), Gaz Métro avait informé la
10 Régie que le calendrier du projet avait été révisé et que la construction débiterait à l'automne
11 2012 avec une mise en gaz prévue à l'été 2013. Ce report de construction avait amené un effet
12 à la hausse des coûts et une augmentation de la contribution requise du client de 5 043 000 \$ à
13 5 500 000 \$ à la Cause tarifaire 2013.

14 Le client est en opération (période de rodage) depuis l'automne 2012 et utilise le propane
15 comme énergie. Le client désire toujours utiliser le gaz naturel, mais veut pour l'instant prioriser
16 d'autres investissements à la contribution requise pour la rentabilisation du projet. Le tout est
17 donc à nouveau reporté jusqu'à l'été 2014.

Nombre de clients et volumes

Année	Originellement		Réels/Projetés	
	Nombre de clients	Volumes 10 ³ m ³	Nombre de clients	Volumes 10 ³ m ³
Octobre 2014 – Septembre 2015	1	18 190	1	24 820
Octobre 2015 – Septembre 2016	1	24 820	1	24 820
Octobre 2016 – Septembre 2017	1	24 820	1	24 820
Octobre 2017 – Septembre 2018	1	24 820	1	24 820
Octobre 2018 – Septembre 2019	1	24 820	1	24 820

- 1 Le client est actuellement en période de rodage et utilise le propane. Lorsqu'il se convertira au
- 2 gaz naturel, il sera à sa pleine production.

Coûts du projet et explication des écarts

- 3 Le tableau suivant présente la projection des coûts du projet au 30 septembre 2013.

Société en commandite Gaz Métro
Rapport annuel au 30 septembre 2013, R-3871-2013

SUIVI BUDGÉTAIRE					
PROJECTION DES COÛTS GLOBAUX					
AU 30 SEPTEMBRE 2013					
(\$)					
	Budget initial	Réal au 30 septembre 2013	Projeté	Total projection finale	Écart
	(1)	(2)	(3)	(4=2+3)	(5=4-1)
Ingénierie préliminaire et permis	100 800	168 672	53 328	222 000	121 200
Terrain	69 000	14 161	132 339	146 500	77 500
Arpentage et ingénierie	258 600	174 678	81 322	256 000	(2 600)
Matériaux conduite	1 668 950	0	1 875 822	1 875 822	206 872
Construction, branchement et gérance	5 832 475	511	6 240 896	6 241 407	408 932
Frais de réservation du tuyau	0	90 471	0	90 471	90 471
Contingence	792 983	0	874 173	874 173	81 190
Sous-total	8 722 808	448 493	9 257 880	9 706 373	983 565

Frais généraux (9 %) ¹	785 053	32 222	833 209	865 431	80 378
Total	9 507 861	480 715	10 091 089	10 571 804	1 063 943
Contribution externe	(5 043 000)	0	(4 709 285)	(4 709 285)	333 715
Remboursement des coûts	0	(478 943)	(1 772)	(480 715)	(480 715)
Total Gaz Métro	4 464 861	1 772	5 380 032	5 381 804	916 943

1 Depuis le début du projet, Gaz Métro a encouru des coûts de 480 715 \$. Selon l'entente
 2 contractuelle, le client doit rembourser à Gaz Métro ces coûts qui ont été engagés pour la
 3 préparation du projet, autant pour les frais de réservation du tuyau que pour les autres
 4 rubriques (notamment l'ingénierie préliminaire et l'obtention des permis, ainsi que les travaux
 5 d'arpentage et d'ingénierie). Au 30 septembre 2013, il subsistait un solde de 1 772 \$ à facturer
 6 à Québec Lithium.

7 Le coût total du projet affiche un écart de 1,06 M\$ entre le budget initial et la projection finale.
 8 Cet écart est la résultante de l'actualisation des coûts du projet en vue d'une construction en
 9 2014.

¹ Les frais généraux de 9 % ne s'appliquent pas sur la réservation du tuyau.

1 Lorsque Québec Lithium avisera Gaz Métro qu'il utilisera le gaz naturel, Gaz Métro calculera le
2 montant de contribution requis afin de conserver la rentabilité du projet. Un nouveau contrat
3 devra alors être signé avec le client pour refléter la nouvelle contribution. Lorsque Gaz Métro
4 aura encaissé la contribution du client, les travaux pourront débiter.

5 Si le projet redémarre à l'été 2014 comme anticipé, la contribution du client s'établirait à
6 4 709 285 \$ (excluant le remboursement de 480 715 \$). Le montant total qui devra être
7 déboursé par le client s'élève donc à 5 190 000 \$.

8 **Gaz Métro demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet d'extension de réseau**
9 **jusqu'à La Corne.**